

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE LENS

VILLE DE
LOISON-SOUS-LENS

Tél : 03.21.13.03.48

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 9 avril,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 22 mars,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de
Mesdames Françoise TOULOUSE, Khadija LANNABI, Catherine WILLE, Corinne
LEFEBVRE, Aline SZYMCZAK et Monsieur Robert UNTERFRANC, absents excusés,
Monsieur David GUIDE est désigné secrétaire de séance.

Objet : Motion « MA POSTE, J'Y TIENS »

Les membres du Conseil Municipal sont informés que Madame Cathy APOURCEAU-POLY, Sénatrice du Pas-de-Calais a attiré l'attention de Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique quant aux projets de développement du réseau bancaire de La Poste dans le Pas-de-Calais.

Il apparaît, en effet, que le réseau d'Avion qui comprend 7 communes dont Fouquières-les-Lens, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Sallaumines, Méricourt, Billy-Montigny et Avion, pourrait perdre d'ici quelques années jusqu'à 6 postes sur les 17 actuellement existants.

Les premières craintes apparaissent du fait des réorganisations annoncées pour 2025, avec le transfert d'une partie des activités de conseil des agents de la Banque Postale vers les agents de La Poste, sur des temps mutualisés.

Ainsi, il est proposé que les horaires d'activité de la banque soient réduits à des demies-journées. Or, la fréquentation des agences des différentes communes totalise en moyenne 549 passages par jour. A noter que ce chiffre explose lors du versement des allocations sociales au début du mois compte tenu de la précarité des usagers de l'agence bancaire postale.

Il est dès lors difficilement imaginable de maintenir la même qualité de service avec 1/3 d'agents en moins.

Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

Vote à l'unanimité

- De voter une motion pour le maintien d'un service public bancaire de qualité sur le territoire
- D'interpeller le Gouvernement afin de connaître ses ambitions vis-à vis du groupe La Poste

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

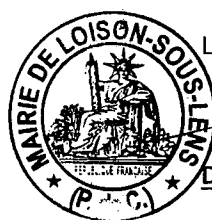
Loison-sous-Lens, le 15 avril 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216205237-20240409-del-090424-081-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024



Le Maire,


Daniel KRUSZKA